

AVIS DE COMPÉTITION Journée Donald Chiasson - Secteur Est 2026

PRÉSENTÉ PAR CPA Chandler

DU: 07 février 2026

AU: 07 février 2026

No. DE SANCTION: EQ-IC-25-052

Sanctionnée par Patinage Québec





DÉTAIL DE SANCTION - Compétition Inter-Clubs (IC)

L'hôte, CPA Chandler, annonce la tenue de la compétition : Journée Donald Chiasson - Secteur Est 2026

Dates: 07 février 2026 au 07 février 2026

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes :

- Est du Québec

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition : Elza Dumais

Téléphone : 418 732-7321

Courriel: elza.dumais@gmail.com

Président(e) du comité organisateur : Marie-France Legresley

Téléphone : 418 689-0045

Courriel: maf_legresley@hotmail.com

Représentant(e) technique :Marc BoudreauSpécialiste de données en chef :Lise BosséSpécialiste de données informatiques :Hélène Lemieux

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : EQ-IC-25-052

NOM DE L'HÔTE : CPA Chandler
SITE INTERNET : https://arpaeq.ca
COURRIEL : arpaeq@live.ca
TÉLÉPHONE : 418 732-7321

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre Clément-Tremblay 55, rue Ste-Famille Chander (QC) G0C 1K0

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1: 85 x 185

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Est du Québec, CPA Chandler et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :

• Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue

6. Inscription

Internet: Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : https://arpaeq.ca/competitions/journee-donald-chiasson-secteur-est-2026/

Date limite d'inscription : 10 janvier 2026 23:59

7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;
- Transfert bancaire via courriel: arpaeq@live.ca

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

10\$: Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription:

55\$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4);

55\$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Relève);

60\$ par événement Équipe; (4 éléments)

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- a) Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)
- b) Le système de « Norme de performance ». (Voir les annexes)

11. Musique

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés.

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

Téléchargement de musique

Les patineurs doivent obligatoirement fournir leur musique en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir un CD ou une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problèmes techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur le site de téléchargement suivant : https://app.splextech.com/#/registration/86bd7259-b473-4adc-84bf-39ef535e41fe

Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) ne seront pas acceptés.

Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement sur le site de téléchargement. La date limite pour les modifications est le **10 janvier 2026**. Aucun fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des CD et mentionner à l'accréditation qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur le CD.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

<u>Scénario 1</u>: Veuillez prendre note qu'afin de recevoir <u>une accréditation sans frais</u> aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec de la saison en cours
 - ET toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

<u>Scénario 2</u>: Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors <u>payer 15 \$ pour recevoir une</u> <u>accréditation</u> (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - o Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - o Certificat des premiers soins valide
 - o Certificat de vérification judiciaire
 - o Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - o Certificat « Code de déontologie »
 - <u>OU</u> une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

<u>Scénario 3</u>: Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, <u>vous ne serez pas accrédité</u> et devrez alors <u>vous faire remplacer</u> auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres, dans le corridor des chambres ou sur le bord de la bande.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : 5\$ Plus de 65 ans : 5\$ 6 à 11 ans : 3\$

5 ans et moins : Gratuit

Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis au club après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés en premier lieu, en classant les patineurs par âge et par la suite, en les divisant en groupes (Gr. 1 étant les plus jeunes).

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Non disponible

21. Photos

Disponibles sur place

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Motel Fraser 325, Route 132 [QC] G0C 2J0 No téléphone : 418-689-2281

Courriel: reception@motelfraser.com

ANNEXE - PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

Le système de Norme de Performance.

 $\sqrt{\mathsf{Dames}}$ $\sqrt{\mathsf{Messieurs}}$

RELÈVE

Étape/Test: Aucune restriction

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs <u>ne peuvent pas</u> s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être <u>inscrits</u> aux Championnats de soussection et/ou Championnats Junior et Senior ou Sans Limites à Novice de section Québec – Patinage Canada de l'année courante (2025-2026) pour la même discipline.

Année courante : 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

Année courante : 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de Norme de Performance avec classement est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de Norme de Performance est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

 $\sqrt{\text{Filles}}$ $\sqrt{\text{Garçons}}$

STAR 4

Tests: NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

moins de 10 ans

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

moins de 13 ans

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

13 ans et plus

Âge: Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

ANNEXE - PATINAGE STAR

• STAR 3

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

Âge: Aucune limite
Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

STAR 2

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

• STAR 1

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

Âge: Aucune limite.

ANNEXE - ÉQUIPES

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en <u>matière de tests</u>.

- Les équipes doivent être formées de deux à quatre patineurs. Plus de 50 % des patineurs de l'équipe doit avoir réussi le test exigé pour s'inscrire à l'épreuve (par ex., 2 sur trois, 3 sur quatre). Les éléments sont patinés dans l'ordre énuméré sur la liste.
- Chaque patineur exécute un élément. Si l'équipe est formée de moins de quatre patineurs, aucun patineur ne peut exécuter plus de deux éléments.
- Les éléments sont patinés dans l'ordre dans lequel ils sont énumérés sur la liste. Le premier élément est exécuté par chaque équipe inscrite à l'épreuve avant que le deuxième élément ne soit exécuté, et ainsi de suite.
- Chaque élément ne peut être essayé qu'une seule fois.

Les équipes ne peuvent pas être formées par des patineurs de clubs différents

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de Norme de Performance avec classement est utilisé pour toutes les catégories.

ÉQUIPE - STAR

- ÉQUIPE STAR 4
- ÉQUIPE STAR 3
- ÉQUIPE STAR 2